



DECISION

Concernant la signature d'un contrat pour une mission d'urbanisme portant sur une modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme avec la société CITADIA CONSEIL SUD-OUEST

HT/SD
DSG N°13.372

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2011, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n° 11.1712 en date du 29 septembre 2011, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Bernard GIRAUD, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 30 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

DECIDE

- de signer un contrat pour une mission d'urbanisme portant sur une modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme, avec la société CITADIA CONSEIL SUD-OUEST, dont le siège social est situé 1029 boulevard Blaise PASCAL à Montauban (82000).

Le montant total de la mission s'élève à 5 375 € HT, soit 6 428 € TTC. 70 % de cette somme sera versée à la remise du dossier prêt à être déposé pour une enquête publique et les 30 % restant seront versés à la remise du dossier définitif.

- d'imputer la dépense au budget communal, nature 202, fonction 820.

Fait à Royan, 5 juillet 2013

Certifié exécutoire
En vertu de l'article L.2131-3
du Code Général des Collectivités
Territoriales
le 8 juillet 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD